

Kibungu, le 14 novembre 1961.-

N° 8477 /F.T.T./DZ. c

OBJET:  
Contrôle s/perception  
mois d'octobre 61

TRANSIS copie pour information à  
-Monsieur le Chef du Service des Postes  
à USUMBURA.



Monsieur le Percepteur des Postes  
à

K I G A L I

Monsieur le Percepteur,

Lors du contrôle mensuel de la poste du mois d'octobre, que je n'ai pu effectuer qu'à la date du neuf novembre, j'ai constaté un déficit de caisse. Le s/percepteur d'ailleurs m'avait signalé un manquant qu'il avait depuis quelques jours. Voici la situation le 9 novembre dernier.

L'encaisse ce jour devrait être Frs 2.821,40, or l'encaisse réelle était de Frs 1.328,50 il en résulte un manquant de Frs 1.492,90.

Le Mod.69-144( situation de caisse)2ième quinzaine septembre, corrigé par vos soins signale un excédent de Frs 1.492,-.Cet excédent, à mon avis,n'était pas réel vu que lors de la vérification il a été trouvé que l'encaisse exacte était de Frs 126.169 au lieu de Frs 127.804 comme signalé sur son Mod 69-144 2ième quinzaine septembre. Donc le s/percepteur avait signalé une encaisse qui ne correspondait pas aux écritures de son livre de caisse.

C'est frappant que le déficit se chiffre à Frs 1.492, montant signalé en excédent ( ? ).Mais comme la situation encaisse 1ière quinzaine octobre reprend les chiffres corrigés soit Frs 126.314, les écritures aboutissent logiquement à un jeu de chiffres constituant le déficit signalé.

Matériellement il m'est difficile à vérifier toute la comptabilité depuis septembre.Par conséquent il est souhaitable que vous veniez sur place pour contrôler. Le s/Percepteur, stagiaire, en profiterait d'avantage.

Le Comptable Territorial  
DE ZUTTER.L.